



La rue d'hiver

Mathématique – 3e cycle

Notions travaillées :

- Mesure
- Propriétés du cercle
- Fractions
- Nombres décimaux
- Pourcentage
- Multiplications



La rue d'hiver

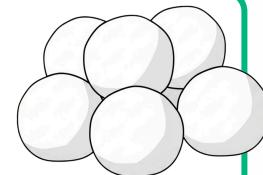
Contraintes à respecter



Défi des bonhommes de neige

- Construisez 5 bonhommes de neige.
- Chaque bonhomme doit avoir 3 boules.
- Chaque boule doit avoir des rayons ou des diamètres différents.
- Utilisez les outils à votre disposition pour prouver la validité de vos constructions à votre enseignant.e.

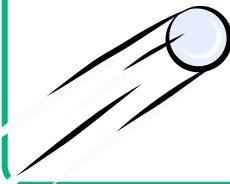
Défi des balles de neige



- Façonnez 30 balles de neige.
- Avec les bouteilles de gouache à vaporiser, représentez:
 - $\frac{1}{3}$ des balles en rouge; -----
 - 0,2 des balles en vert; -----
 - 30% des balles en bleu; -----
 - le reste des balles en jaune. -----
- Faites valider votre réponse par votre enseignant.e.

Défi des multiplications

- Utilisez les 30 balles de neige de couleur que vous avez fabriquées pour attaquer les bonhommes de neige de l'équipe adverse.
- Lorsque les balles ont atteints une cible, calculez les points de votre équipe selon les contraintes suivantes:
 - 1 balle rouge = 2 points
 - 1 balle verte = 4 points
 - 1 balle bleue = 3 points
 - 1 balle jaune = 5 points



*Vous pouvez utiliser l'endos de la feuille ou les tableaux effaçables pour faire vos calculs ou prendre vos notes à montrer à votre enseignant.e.

Conditions d'utilisation

Ce document est fourni gracieusement par le projet Enseigner dehors de la Fondation Monique-Fitz-Back. Celui-ci est protégé par les lois sur les droits d'auteur et est destiné à un usage personnel seulement. Il ne peut pas être vendu, reproduit, distribué ou utilisé à des fins commerciales. Vous êtes autorisés à procéder, à des fins éducatives, à une reproduction totale ou partielle du présent document à la condition d'en mentionner la source et toute modification réalisée.



Une réalisation de :



**Fondation
Monique-
Fitz-Back**



Idée originale : Nathalie Plouffe
et Isabelle Campeau

Rédaction : Izabelle Houde

Avec le soutien financier du ministère
de la Santé et des Services sociaux